

# Le Dossier Pharmaceutique (DP)

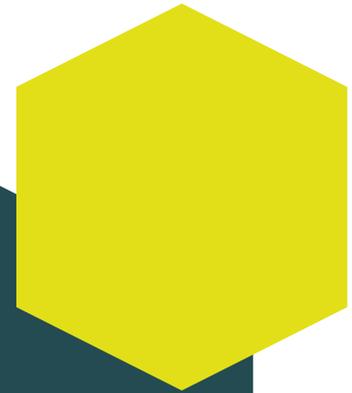
LESSIS

17 Octobre 2018





# Présentation générale du DP



# Le service de e-santé #1 en Europe

DP = affichage sur le poste de travail du pharmacien dispensateur de tous les traitements d'un patient sur 4 mois, prescrits ou non (issus de toutes les pharmacies ayant dispensé) et sur 21 ans pour les vaccins

21 717 officines (99,9%)

7 départements français sur 8  
couverts à 100%

452 établissements de santé  
abonnés

37,5 millions de DP actifs



5 millions de transactions / jour

450 millions / an de partages  
d'information entre pharmaciens

5 milliards de médicaments  
en base de données anonymes

100 rappels de lots et  
alertes sanitaires par an

La valeur est dans l'usage par les professionnels







# Le DP en établissements de santé : usages & modalités



2



# Ce que le DP change à l'hôpital

## Accueil aux urgences : exemple du CH d'Agen

- Information disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
- le DP est la seule source disponible dans 25% des cas (sur 1 500 patients observés en 2014-2015)

## Consultation d'anesthésie : exemple de la Polyclinique de St Jean de Luz

- 17% des patients omettent des traitements avec un impact clinique et thérapeutique potentiellement grave.  
→ ces médicaments ont pu être identifiés grâce au DP

## Conciliation médicamenteuse : exemple du CH de Lunéville

- Gain de temps pour la réalisation de la conciliation
- 91,4 % des médicaments inscrits dans le DP (2013-2014)

## Rétrocession : exemple du CH de Vienne

- Tous les DP des patients venant en rétrocession sont consultés et alimentés (2 à 5 min)

## Rétrocession : exemple du CLCC de Marseille

- 191 analyses faites, 274 interactions médicamenteuses avec le médicament rétrocedé ont été identifiées
- 27 ont été notifiées au prescripteur, soit une intervention pharmaceutique toutes les 6 ou 7 interactions identifiées

# Les solutions d'accès au DP

2 possibilités d'accès :

- Accès **SIH** des logiciels métiers ou de DPI
- Accès **FAST** (Fourniture d'un Accès Sécurisé aux Traitements) logiciel créé par le CNOP pour les établissements de santé.
- Sécurisation par cartes CPS et Vitale
- Traçabilité des accès

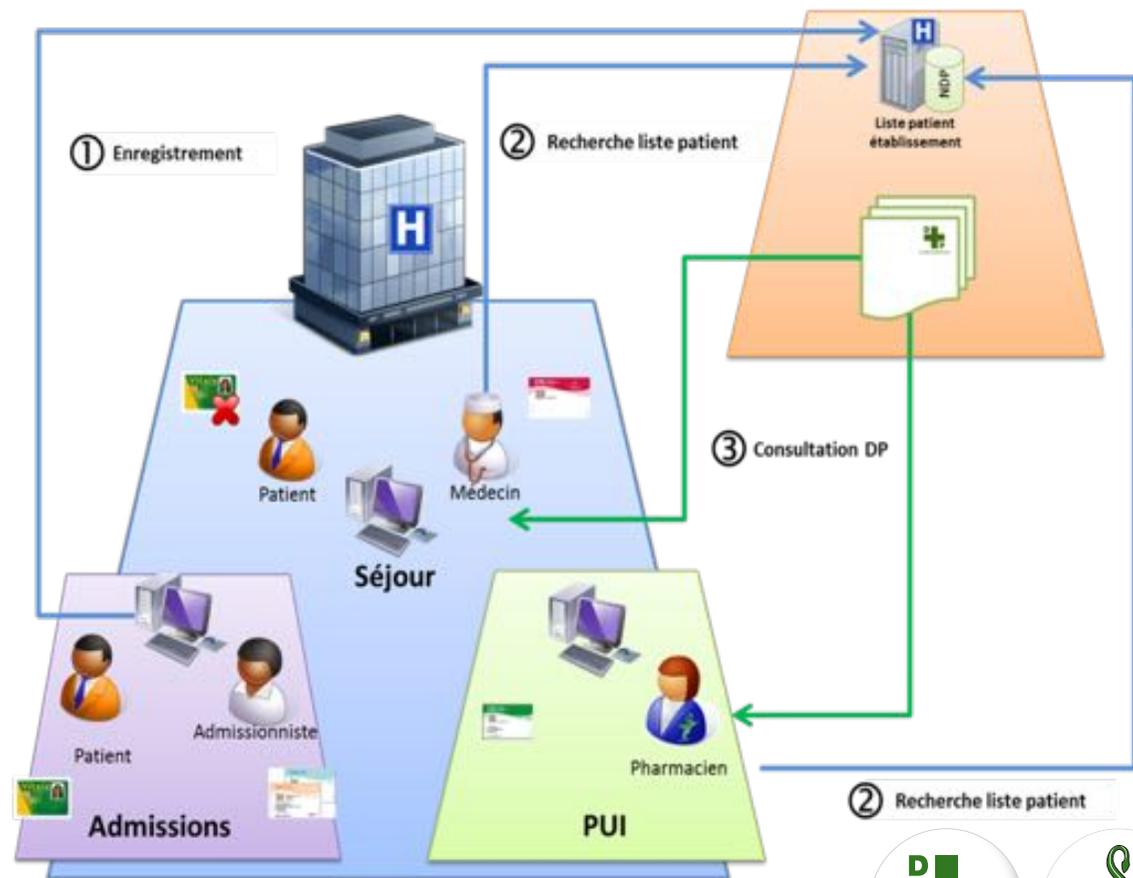


Une première opportunité de montrer la contribution  
du DP au découplage ville / hôpital



# Fonctionnalité d'enregistrement patient

- A l'admission du patient
- Avec toute les cartes de la famille CPS
- Pas d'accès aux données personnelles de santé







# Pour les éditeurs de SIH



Cahier des charges disponible : dernière mise à jour en juillet 2018 (rappels de lots de médicaments en mode structuré)



Cahier des charges modulaire :



Fonctionnalités métiers liées au DP patient (consultation, alimentation ...)



Fonctionnalités métiers liées à la sécurité de la chaîne du médicament



Intégration du NDP dans IHE PAM



Plateforme de test et de validation disponible chez Docapost



Contact : [bechir.elaouni@docapost.fr](mailto:bechir.elaouni@docapost.fr)





Notre équipe de la **Direction des Technologies en Santé** - Ordre des Pharmaciens est à votre disposition pour tout complément d'information et pour vous accompagner dans la mise en place du Dossier Pharmaceutique (DP) :

**Olivier PORTE**

@ : [oport@ordre.pharmacien.fr](mailto:oport@ordre.pharmacien.fr)

Tel : 01 56 21 34 53

**Mathilde CAVALIER**

@ : [mcavalier@ordre.pharmacien.fr](mailto:mcavalier@ordre.pharmacien.fr)

Tel : 01 56 21 35 19

